

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LA LETTRE 60 DU CNAHES

Pour que 2018 soit aussi la célébration du 68 du social ! Mai 68 dans l'action sociale et le travail social

Les slogans étudiants de mai 1968, puis le mouvement hippie des années 1970 qui remettent en cause la morale, les valeurs et les principes de vie des milieux bourgeois - dont la plupart des jeunes contestataires sont issus - font partie de notre imaginaire collectif. Les grandes grèves et révoltes qui agitent le milieu ouvrier dans les usines et ses représentants syndicaux pendant cette décennie ont aussi laissé traces. Qu'en est-il des travailleurs sociaux qui ne se rangent a priori dans aucune de ces deux catégories ? La question est d'autant plus pertinente qu'ils sont à cette même époque la cible de critiques radicales de la part d'intellectuels et de chercheurs en sciences sociales. Les ouvrages devenus célèbres de Michel Foucault, *Surveiller et punir* (1975), de Jacques Donzelot, *La police des familles* (1977) ou encore de la sociologue Colette Pettonnet, *On est tous dans le brouillard* (1979) sont autant de dénonciations à l'encontre des travailleurs sociaux, assimilés à des agents d'un contrôle social, voire policier, qu'exercerait un État capitaliste sur ses citoyens les plus démunis ou les plus marginaux. En écho à cette critique d'ordre théorique avec une démarche scientifique, paraissent de nombreux récits tout aussi virulents d'anciens usagers qui se revendiquent comme des victimes des institutions sociales, qu'ils aient été désignés comme délinquants, fous ou orphelins. Les livres de Maurice Chapelan, *Mémoires d'un voyou* (1972), de Valérie Valère, *Le pavillon des enfants fous* (1978) ou encore de Aïsha, *Décharge publique. Les emmurés de l'assistance* (1980) sont autant de témoignages coup de poing qui dénoncent les violences subies et l'incurie des intervenants sociaux. Paradoxalement, face à ces attaques les professionnels du travail social ne se positionnent pas sur la défensive. A l'inverse, ils sont perméables à ce vent de contestation, devenant à leur tour porteurs d'une remise en question radicale de leur rôle et du sens de leur intervention. Par ailleurs, le terme générique de « travailleurs sociaux » qui désigne dorénavant tout autant les éducateurs spécialisés, les assistantes sociales et autres professionnels du secteur, leur permet de rejoindre la communauté et les revendications plus larges des « travailleurs ». Le militantisme social et politique n'est plus jugé incompatible avec la posture de dévouement jusqu'alors seule mise en avant. Les travailleurs sociaux sont nombreux à se syndiquer, réclamant de meilleures conditions d'exercice de leur métier tout en adoptant une position très critique à l'encontre des politiques sociales.

De plus, ces professionnels du social forment ou intègrent des comités ou autres groupuscules comme le Groupe d'information des travailleurs sociaux (GITS) ou l'Association pour l'extension et la radicalisation des luttes dans et contre l'Institution psychiatrique (AERLIP), et publient dans des revues ou des bulletins contestataires : *Champ social*, *Edukon*, *Gardes-fous*, *Handicapés méchants*, ou *Tankonalasanté* s'associant à l'unisson à la parole des usagers ou des intellectuels. Dans tel ou tel numéro un éducateur intitule de façon provocatrice son témoignage : « Éducateur : un flic intelligent » ; des assistantes sociales se clament avant tout « femmes » et « travailleuses » ; ou encore des médecins-psychiatres sont les porte-flambeaux de l'antipsychiatrie, tandis que le personnel d'un

service de chirurgie revendique la pratique de l'avortement... Dans la même veine, plusieurs ouvrages collectifs ou individuels sont publiés qui interpellent avec force les politiques publiques et témoignent du refus de devenir de simples agents de la répression : Jules Celma, *Journal d'un éducateur* (1971), GITS, *Le travail social contre qui ?* (1974), Jean-Marie Geng, *Mauvaises pensées d'un travailleur social* (1977), Jean-François Gomez, *Un éducateur dans les murs. Témoignage sur un métier impossible* (1978).

Enfin les écoles de formation de travailleurs sociaux publiques et privées connaissent la même agitation que les universités : grèves, meetings, occupations de locaux, séquestrations du personnel de direction. Les élèves exigent la fin du mandarinat et de l'autoritarisme des professeurs, la suppression des sanctions et des exclusions arbitraires, par exemple celles des jeunes femmes enceintes hors mariage. Ils proposent une plus grande autogestion, la gratuité des études et la liberté vestimentaire (par exemple le port du pantalon pour tous). Dans le programme de formation apparaissent des séances de yoga, de danse et de relaxation, des cours d'éducation sexuelle et de psychodrame.

Il faut se rappeler l'incisive littérature qui a paru dans la queue de la comète des années 1970, certes parfois excessive dans sa dénonciation mais traquant avec une attention toute particulière les formes du contrôle social. Les institutions, considérées comme « totales » ou « totalitaires », étaient alors perçues essentiellement comme autant d'agents de répression, de contrôle et de police des populations et des conduites. Ces ouvrages devenus références font toujours partie des bibliographies des étudiants en travail social sur ces sujets et sont la plupart du temps utilisés et cités hors de leur contexte.

Il est frappant de constater que, parallèlement à cette production scientifique, s'est propagé tout un mouvement de contestation au sein même des milieux professionnels et de l'ensemble des écoles de travail social, s'appropriant à leur tour les théories du contrôle social et de la terminologie « travailleur social », dans un sens très revendicatif du monde du Travail, tant au niveau des salaires que de la gratuité des études... aujourd'hui souvent oublié : on retrouve ainsi des tracts qui commencent par « Travailleurs, travailleuses ! ». Pensons à la virulence de revues comme *Champ social*, *Edukon*, *Gardes-fous*, *Handicapés méchants*, *Les révoltes logiques*, *Marge*, *Partisans*, *Psychanalysés en lutte*, *Quel corps*, *Recherches*, *Sorcières*, *Tankonalasanté*... Même la revue *Informations sociales* consacre un numéro spécial (le n°4-5 de 1979) au thème : « Le contrôle social : une interrogation pour l'action sociale ».

Il est temps de faire entendre vos témoignages et de refaire parler les documents d'époque, pour que ce cinquantenaire soit aussi celui du 68 du social. Le numéro 60 de la lettre du CNAHES qui sera publiée en mai 2018 y sera entièrement consacré : A vos plumes ! Exhumez des perles rares ! Envoyez tous ces trésors d'archives à l'adresse du CNAHES : info@cnahes.org au plus tard le 31 mars.

Mathias Gardet